

2010/2274 - Programmation financière 2010 au titre du volet culturel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2010 de Lyon (Direction du Développement Territorial) (BMO du 29/03/2010, p. 0739)

Rapporteur : Mme PIERRON Sylvie)

Mme PIERRON Sylvie, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il me fait plaisir d'apporter l'avis favorable de la Commission Culture et de présenter en quelques mots la programmation 2010 du volet culturel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il vient en complémentarité des autres volets santé, éducation, économie, logement, pour réaliser les projets de développement des territoires les plus en difficulté en impliquant les habitants.

Le principe de ce volet culturel en effet, outre qu'il affirme que la politique culturelle de notre Ville est une et indivisible, est d'offrir aux habitants qui y sont peu habitués, tout engagés qu'ils sont dans une lutte économique quotidienne, l'occasion de rencontrer des artistes contemporains et d'élaborer avec eux des projets, parfois des œuvres, qui interrogent leur vie, leur savoir-faire, l'histoire de leur quartier, les relations à l'autre, du voisin au plus lointain, dans la rencontre d'une pratique artistique.

C'est cette capacité qu'a l'art de déplacer notre vision du monde qui agit dans cette programmation culturelle. Il s'agit de rencontres exigeantes avec des artistes qui, dans une relation de confiance avec les habitants, cherchent à faire émerger le meilleur de l'histoire de leur quartier, de la relation humaine et des pratiques artistiques dont ces habitants sont porteurs.

J'attire votre attention sur quelques actions de cette programmation qui en comprendra en tout, pour 2010, environ 90 :

- le projet Rave Musette qui sollicite la mémoire des organisateurs de bals clandestins pendant l'Occupation et dont le projet intergénérationnel et de transmission nous a séduits, autant je crois Pierre Hémon, Evelyne Haguenaer que moi-même,
- le projet Vénus, original et audacieux, présenté par une association d'art urbain pour sensibiliser les jeunes femmes à la prévention du cancer du sein,
- les ateliers d'écriture du Fenil Hirsute qui travaille sur le projet culturel de territoire autour de l'écriture et de la lecture au Vergoin depuis plusieurs années, et dont j'espère que les habitants pourront présenter leurs textes lors des Dialogues en Humanité,
- les 20 ans de l'association Banlieue d'Europe qui a pour but la comparaison à l'échelle européenne et la capitalisation des expériences en matière de culture en politique de la Ville, et dont nous avons la chance qu'elle ait son siège social à Lyon dans le 3ème arrondissement. Le thème sera « Quartiers populaires, quartiers créatifs »,
- les ateliers cirques à Ménival proposés à des personnes handicapées pour que la lutte contre les inégalités n'oublie personne.

Et je vous invite à participer à quelques événements prochains comme :

- l'action d'accompagnement artistique menée par la Compagnie Là Hors De lors de la démolition de la barre 220 à la Duchère, le 19 mai, préparée avec les habitants depuis de longs mois,
- le spectacle des « Odysées à l'Opéra », les 24 et 25 juin, pour lequel 350 amateurs de la Croix-Rousse, de Vénissieux et d'Oullins répètent actuellement,
- et il va sans dire le défilé de la Biennale dans lequel une douzaine d'actions d'insertion sont actuellement menées, et où la Bateria fait actuellement répéter

une centaine d'enfants des quartiers CUCS et de quelques autres quartiers pour favoriser la rencontre et la mixité sociale.

Tous projets et événements que vous retrouverez dans l'agenda mensuel du site polville.lyon.fr. Je vous remercie et vous invite à voter ce rapport.

M. LE MAIRE : Madame Bonniel-Chalier je rappelle que la Biennale de la Danse m'attend depuis déjà trois quarts d'heure pour me présenter la prochaine Biennale.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, la culture est pour nous un droit, comme la santé et le logement, un bien essentiel qui, au-delà des biens élémentaires, fonde notre humanité.

Le premier principe du volet culturel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale est que tous les citoyens que des difficultés essentiellement sociales et économiques ont maintenus éloignés de la culture, puissent en découvrir les apports individuels et collectifs.

Le deuxième principe est d'y proposer un accès grâce à une démarche participative dans laquelle peuvent aussi émerger les pratiques et les savoir-faire, dans la reconnaissance de leur diversité, de ces citoyens issus de quartiers stigmatisés et méconnus.

Troisième principe que nous revendiquons : la culture proposée à ces citoyens n'est pas une culture au rabais, elle met en relation avec toutes les formes et les pratiques artistiques, y compris les plus contemporaines. Je ne précise pas, ma Collègue Sylvie Pierron l'a fait.

Que peut ce volet culture pour des citoyens très durement touchés par la crise que nous traversons ? Beaucoup, si l'on en croit l'évaluation à Lyon des parcours individuels dans le cadre de l'insertion par le travail. Le volet culture, certes, n'apporte pas de réponse à la pénurie chronique et organisée de travail, mais il permet à ceux qui en bénéficient de décrocher deux fois moins que les autres, de reprendre confiance en eux-mêmes et de tenir bon dans leur parcours d'insertion.

Certains prétendent que les budgets de cohésion sociale ne sont qu'un saupoudrage sans efficacité et qu'il vaudrait mieux concentrer les moyens sur des zones plus concernées. Or, le taux de pauvreté étant calculé partout de la même façon, par zone de 2.500 habitants, un quartier pauvre de Lyon n'est pas moins pauvre qu'un quartier pauvre de Vénissieux. Il s'agit là d'un prétexte assez cynique pour économiser, réduire le nombre de quartiers concernés : ce serait abandonner la logique de compensation des inégalités alors qu'il suffirait de supprimer toutes les exonérations fiscales aux plus riches, du bouclier fiscal à l'impôt sur la fortune, l'ISF, pour alimenter la répartition du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le volet culture du CUCS représente un montant approximatif de 650.000 € pour environ 90 actions, c'est dire à la fois sa richesse, sa diversité, en complémentarité avec les autres volets. Nous en prendrons seulement un exemple :

A la Duchère, l'action cinéma de proximité autour du cinéma associatif Ciné Duchère suscite à la fois une vraie dynamique de quartier et une vraie dynamique des acteurs culturels, associations, structures, qui contribuent à sa riche programmation dans laquelle s'intègre le Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il suffit pour le constater d'aller sur le site de Ciné Duchère, ou d'assister comme ce week-end au Duchorama créé par les Womps dans le cadre de la programmation 2009. On réalise aussi ce que peut apporter un cinéma indépendant dans un quartier.

Le Groupe Communiste, Républicain et Intervention citoyenne votera donc cette programmation en souhaitant que le futur CUCS puisse aller encore plus loin, tant que les inégalités entre nos concitoyens demeureront et malheureusement, loin de se

réduire, ces inégalités, tous les rapports, même les plus officiels, le confirment, se creusent toujours davantage.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, depuis quelques années maintenant, nous délibérons sur une programmation financière commune à plusieurs délégations de la Ville, c'est cela qu'il me paraît important de noter, concernant le volet Culture du CUCS – politique de la ville. Le Groupe Europe Ecologie, les Verts en soulignent toujours l'importance.

Cela fait maintenant dix ans que nous impulsions une nouvelle approche en matière de politique culturelle. Dans ce contexte, que signifie particulièrement cette délibération ? Elle traduit la convergence de plusieurs politiques : l'aide aux territoires les plus en difficulté (rappelons qu'ils concernent encore près de 20 % des habitants de notre ville), le soutien aux arts et au patrimoine et la dynamique festive et événementielle urbaine.

Je ne reviendrai pas sur les chiffres que vient d'évoquer Katherine Legay, cela nous fera gagner du temps, mais pourtant il faut demeurer vigilant : en 2007 déjà, l'Etat ne souhaitait plus inscrire la Culture comme priorité dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, arguant d'autres priorités, comme si la lutte contre le chômage ou le droit au logement devaient entrer en concurrence avec les Arts et la Culture, position bien poujadiste. Il aura fallu la conviction des Maires de l'Est lyonnais pour éviter le pire. Espérons que cette tentation sera vite écartée dans les prochaines négociations qui démarrent. C'est aussi ce que soulignait Louis Lévêque tout à l'heure en début de Conseil.

Je souligne, à chaque intervention, que 600.000 € sur 110 M€ dédiés à nos institutions, ce n'est finalement qu'un effort relatif. Je constate cependant que cet effort va croissant, dans le bon sens et que l'énergie ne tarit pas ! Nous voulons remercier les Adjointes délégués, qui se mobilisent sur ces dossiers.

Car, au-delà des chiffres, c'est bien une dynamique qui s'est enclenchée grâce au volet Culture de la politique de la ville, encouragée par la Charte de coopération culturelle, signée par les institutions culturelles lyonnaises. Cette approche est en train de modifier le profil culturel de notre ville et de notre agglomération. Interrogeons-nous sur le fait qu'en France et même en Europe maintenant, quand on cite Lyon en matière d'innovation politique culturelle, on cite systématiquement la Charte de coopération et le volet Culture de la politique de la ville.

Ces deux composantes, modestes mais essentielles, de notre politique culturelle, sont en train de devenir ce que le Défilé est à la Biennale de la Danse : l'événement, la plateforme, l'objet de ralliement qui donne du sens à toute la politique culturelle de notre cité. Regardons de plus près ce qui se débat en matière de politique culturelle, aux plans national et européen, et les thématiques qui ont émergé ces dernières décennies : diversité et dialogue interculturel, mémoires partagées, transformations urbaines et interventions artistiques, participation citoyenne, retour de la pratique amateur, cultures numériques, innovation et créativité... J'en oublie sans doute.

Que constatez-vous ? Ce sont dans les marges de la politique de la ville et de son volet Culture, que ces nouveaux défis sont abordés en tout premier lieu, avant que d'être parfois réappropriés par les institutions culturelles. En matière d'art, comme de politique, il arrive souvent que le renouveau émerge dans les marges.

Voilà pourquoi, cher(e)s Collègues, nous sommes particulièrement attachés au dossier qui nous est proposé et pourquoi nous le voterons sans retenue.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)